



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Lois

Question écrite n° 52769

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'application de la loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi. En effet, il semblerait que le texte d'application prévu par l'article 9, I, 7°, de ladite loi, concernant le temps de formation à la charge de la société des administrateurs élus par les salariés ou désignés, n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.

Texte de la réponse

Le projet de décret fait actuellement l'objet d'une concertation menée par le Ministère de la justice et devrait être publié à l'automne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52769

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2014](#), page 2775

Réponse publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 9118